

LE
GUIDE
CULTUREL
DU
GRAND
PARIS

Télérama | Sortir

BIENTÔT
UN GRAND CRU
DANS LE GRAND
PARIS?

PAGES SPÉCIALES DU N° 3690 - NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

30-09
06-10
2020

Une Indication géographique protégée vient saluer le savoir-faire de vigneron qui ancrent une production de qualité dans la région.

Vendredi 11 septembre, 9 heures, ciel azur. Une vingtaine de vendangeurs, l'épinière à la main, et 4 700 pieds de vigne au garde-à-vous, entourent Daniel Kizsel, vigneron à Guérard (77) : « Bienvenue à la vendange 2020 du Domaine Bois Brillant, claironne-t-il. Celle-ci a une saveur particulière, car c'est la première en Indication géographique protégée (IGP) Île-de-France. » Ce label (l'homologation date du 19 mai) consacre le passé viticole de la région, qui porta jadis le plus important vignoble de France. En 1852, sa superficie atteignait 52 000 hectares ! La concurrence des vins du Sud, accélérée par l'essor du chemin de fer, le remembrement, les ravages de la Grande Guerre ajoutés au phylloxéra et à la déferlante du béton, ont failli avoir la peau des raisins franciliens. Ainsi, Argenteuil, jadis plus grosse commune viticole française avec 1 000 hectares de vignes à la veille de la Révolution, n'en comptait plus que trente en 1960, avant qu'une ZUP (zone à urbaniser par priorité) ne l'achève. S'il demeurait encore récemment plusieurs dizaines de plantations patrimoniales produisant quelques centaines de bouteilles chacune, « diffusées » lors de manifestations publiques sous forme de vente pour des œuvres et de dégustation lors de Salons, les vignes professionnelles (autorisées à la commercialisation) avaient, elles, presque disparu en Île-de-France. C'est dire si l'IGP fait du bien, car elle garantit un vin produit avec 100 % de raisins franciliens. Et des perspectives de ventes meilleures en matière de prix et de notoriété. « C'est aussi la promesse d'emplois directs », se félicite Daniel Kizsel, qui s'est battu pour « convaincre les pouvoirs publics que nous avons dans notre village de Guérard, à trente-cinq minutes de Bercy, comme sur de nombreux coteaux franciliens, la capacité d'offrir une ruralité préservée et des atouts économiques en circuits courts. » Un grand jour également pour Patrice Bersac, président du Syndicat des vignerons d'Île-de-France. « Il mérite une statue », lance Daniel Kizsel à l'adresse de cet ingénieur Arts et Métiers, vigneron lui-même à Provins. « Cette IGP, commente sobrement l'intéressé, est une excellente chose, car elle est le seul moyen de valoriser le travail du vigneron en lien avec son territoire. » Aujourd'hui,



LA VIGNE REVIENT EN ÎLE- DE-FRANCE

Ci-contre : 11 septembre 2020, vendange chez Daniel Kizsel à Guérard (77). La première en IGP.

l'aire de l'IGP IDF concerne 404 communes des huit départements de la région, auxquels s'ajoutent l'Oise et une frange de l'Aisne et de l'Eure-et-Loir.

Outre Daniel Kizsel, qui a commencé à planter ses ceps en 2003, il faut souligner le rôle pionnier joué par les Coteaux de Suresnes-Mont-Valérien, plus ancien vin professionnel francilien et l'une des cinq Dénominations géographiques complémentaires (DGC) de l'IGP. L'hectare de vigne municipal, situé au cœur de la ville, bichonné par Antoine de Clermont-Tonnerre, fournit 2 500 bouteilles d'un vin blanc, le Clos du Pas Saint-Maurice, unanimement apprécié. D'autres acteurs incarnent, eux, le renouveau. À l'image du Domaine Magalyval de Jean-Michel Bourgoïn, qui a vendangé ses 2 hectares, essentiellement de chardonnay et pinot noir, pour la première fois cette année à Melz-sur-Seine (DGC Coteaux de Blunay), au sud de la Seine-et-Marne.

Ou de Bruno Lafont à Le Heaulme (95) qui a donné naissance au vignoble du Clos Ferout, situé dans le parc naturel régional du Vexin. La dégustation du premier millésime est attendue en 2021. On pourra alors également siroter les premières bouteilles de vin bio des Coteaux du Montguichet, produites par Pierric Petit à Chelles (77). Paris, qui abrite une bonne douzaine de minivignes, dont cinq situées dans des parcs municipaux – Bercy, Georges-Brassens, Belleville, Chaufourmier et la célèbre parcelle de la Butte Montmartre, exploitée par le Comité des fêtes et d'actions sociales du 18^e arrondissement –, est classée en DGC.

Attention toutefois de ne pas se mélanger les étiquettes avec certains vins de négoce, comme c'est le cas du «Petit Parisien» vu en rayon chez Monoprix. Ces flacons en trois couleurs, s'ils sont bien vinifiés et élevés intra-muros (rue de Turbigo, 3^e) par les Vignerons parisiens, viennent de grains cultivés en vallée du Rhône notamment. Ils ne remplissent pas le cahier de charges de l'IGP IDF. Idem pour ce «Don Paris», un blanc pétillant concocté par la Winerie parisienne à partir d'un cépage... corse! Cette «maison de vin» rompue au marketing entend néanmoins jouer les premiers rôles dans la culture de la vigne en Île-de-France. Elle est ainsi l'exploitante du Domaine la Bouche du Roi, (auto)qualifié «premier vignoble professionnel d'Île-de-France» et promettant «le début d'une nouvelle ère». Le vignoble, qui couvre 26 hectares à Davron, dans la plaine



En chiffres

| Selon le Syvif (Syndicat des vignerons d'Île-de-France), la superficie plantée en Île-de-France avoisine les 100 ha, dont 20 ha de vignes en Seine-et-Marne, 34 ha dans les Yvelines et un ha dans le Val-d'Oise. Auxquels s'ajoutent des plantations dans l'Aisne et l'Oise (IDF viticole historique). L'IGP pourrait couvrir 1 000 ha en 2030
| syvif.vin/

Où les trouver ?

| Cuvées blanc et rouge du Domaine Bois Brillant, en vente au caveau de Vigne EnVie, 30, rue de la Brosse, 77 Guérard | 15€/bout.

| Rens., visite, dégustation et atelier : 06 16 93 31 14.

| Cuvées 2019 blanc et rouge du Domaine la Bouche du Roi, en vente en ligne ou au chai, 14, rue Saint-Jacques, 78 Davron | 23€/bout.

| Visite du domaine (2 h, sur rés., 49€/pers.) : la-bouche-du-roi.com/

| Le Clos du Pas Saint-Maurice, en vente (11-14€/bout.) à l'Office de tourisme, 50, bd Henri-Sellier, 92 Suresnes, du mar. au sam., 10h-12h et 13h-17h | Visites gratuites de la cave en présence du vigneron | Rens. : 01 42 04 96 75.

| Pour réserver sa bouteille de Clos Ferout : winefunding.com/fr/clos-ferout

de Versailles, acquis, avec le soutien de la Safer (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), par le conseil départemental des Yvelines, est, de fait, le plus important de la nouvelle IGP IDF. L'objectif de la société, qui assemble déjà des vins dans son chai à Montreuil (93), est de vendre à terme sa production chez les cavistes ou sur place. La Winerie parisienne a également convaincu six céréaliers de planter 8 hectares afin de produire du raisin de qualité blanc et rouge dont elle réalisera la vinification et la commercialisation.

On le voit, les modèles économiques peuvent diverger. Parlera-t-on pour autant demain d'un «grand Paris» comme on le dit d'un «grand Bourgogne»? «Nous voulons cultiver la modestie, tempère Patrice Bersac. Nous étions les premiers au III^e s. après J.-C. et sommes les derniers venus au XXI^e s. Nous tenons à un développement économique sage et bon pour le vigneron, du sol à la bouteille.» Daniel Kizsel confirme : «Je propose un vin de soif, un vin de copains, un vin gourmand. Je veux rester à taille humaine, pas tomber dans des délires. Il faudra veiller à l'authenticité, garder l'expression du terroir», prévient le Guérardais. Le facteur climatique jouera un rôle certain. «Le réchauffement nous est favorable, confirme Patrice Bersac. Mais il faut craindre des perturbations, comme l'ont rappelé les gels tardifs l'an dernier et la grillure cette année.» «De toute façon, promet Daniel Kizsel, avec ou sans réchauffement, on continue!» – Pierre Pinelli
Photo : Léa Crespi pour Télérama